



LOUHOSSOA  
—LUHUSO—

Conseil du 19 novembre 2018

20180044

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean- Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

Etaient présents (14) :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, JAUREGUIBERRY Jean Louis, SAINT-PIERRE Marie Claire, IRIART-BONNECAZE Carole, HIRIART Alain, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette, ROUX Laurent, OSPITAL Marie Dominique : Conseillers

Etaient excusés (1) :

OLHAGARAY Michel

Secrétaire : ALZURI Isabelle

**Columbarium**

Le Maire revient vers le Conseil Municipal pour faire le point sur l'avancement du dossier relatif à la création d'un columbarium dans le cimetière communal.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

FIXE

le régime applicable dans le columbarium comme suit :

- le columbarium est divisé en 36 cases,
- les cases seront concédées pour une durée de 30 ans,
- le prix de la case concédée s'établit à 250.00 € HT, soit 300.00 € TTC,
- le renouvellement de la concession devra être demandé au plus tard dans les deux ans qui suivent la date d'expiration,
- le tarif appliqué pour le renouvellement sera celui en vigueur à la date d'expiration de la concession,
- la Commune reprendra les cases à l'expiration du délai de deux ans calculé à compter de la date d'expiration de la concession.

CHARGE

le Maire de l'exécution de la présente délibération.



Fait à Louhossoa, le 20 novembre 2018,  
Mr HARRIET Jean Pierre,